ATELIER DE RECHERCHE ET D'ACTION URBAINES

Boulevard Adolphe Max, 55 1000 Bruxelles
T. 02/219 33 45 F. 02/219 86 75 info@arau.org

Bruxelles, le 3 septembre 2001

Lettre aux 12 intellectuels européens réunis à l'initiative de Monsieur Romano PRODI pour penser le rôle de capitale de l'Europe.

Madame, Monsieur,

Vous avez été invité(e) à participer au groupe réuni à l'initiative de Messieurs Romano PRODI et Guy VERHOFSTADT pour penser le rôle de capitale de l'Europe.

Vous avez sans doute observé que la manière dont s'est opérée l'implantation des institutions européennes à Bruxelles posait des problèmes au plan urbain. Problèmes qui depuis 30 ans n'ont pas été maîtrisés par l'État belge :

- Bruxelles compte 10 millions de m² de bureaux dont ¼ se situe dans le quartier dit européen. Les multiples bureaux et représentations satellites aux institutions proprement dites s'y sont concentrés au détriment des autres fonctions urbaines : le commerce (1,03 % de la surface de la zone) et le logement (des dizaines de logements ont été détruits). Cette concentration en a fait un quartier anti-urbain ;
- Prolifération des axes de circulation et des parkings : 12.000 places accordées depuis 1996 d'après un relevé des comités d'habitants ;
- Expression architecturale opaque, grandiloquente et désastreuse de la plus ambitieuse et généreuse des utopies contemporaines : l'Union européenne ;
- Non-implication des institutions européennes, qui agissent comme acteurs cachés[1] derrière les promoteurs immobiliers demandant toujours plus de m², tou-

[1] Note : citons, par exemple, le dernier avatar de cette stratégie : le 7 août 2001, la société COFINIMMO S.A. demande un permis d'urbanisme pour la rénovation lourde de 35.000 m² de bureaux assortis de 387

jours plus de places de parking, souvent en infraction par rapport aux plans d'urbanisme et à la législation environnementale bruxelloise : 2.300 places en infraction au Parlement, et en contradiction avec leurs propres directives sur l'environnement urbain.

Depuis trente ans la société civile bruxelloise n'a cessé de dresser ce constat et de proposer de manière constructive des pistes de réflexion qui sont systématiquement écartées par l'État belge qui perçoit Bruxelles comme une ville administrative et non une ville habitée. Et qui ne veut rien refuser à l'Europe, quel que soit le prix à payer sur le plan urbain.

Cette attitude ruine la réflexion sur la place de l'Europe à Bruxelles.

Les habitants et intellectuels bruxellois veulent penser l'accueil de l'Europe à Bruxelles. Or aucun Bruxellois n'est associé à vos réflexions.

L'ARAU demande, par le biais de cette lettre ouverte :

1. que des représentants des pouvoirs publics régionaux soient invités à la réunion du 19 septembre ;

2. que des représentants des ONG bruxelloises soient invités à la réunion du 19 septembre ;

3. que la Commission s'engage à prendre des dispositions pour que les fonctionnaires européens s'impliquent politiquement et fiscalement dans la vie locale (moins de 15% d'entre eux se sont inscrits sur les listes électorales aux dernières élections communales et les fonctionnaires européens ne paient pas d'impôt sur le revenu dans leur commune de résidence).[2]

4. que l'achèvement du quartier « européen » soit réalisé conformément aux plans d'urbanisme en vigueur (Plan Régional d'Affectation du Sol et Plans Particuliers d'Aménagement du Sol des communes concernées), c'est-à-dire selon un mode urbain caractérisé par la mixité des fonctions et la coexistence et non selon le mode du zonage actuel qui est anti-urbain. **Construire l'Europe c'est construire la ville européenne**. Les Bruxellois veulent là un morceau de ville et non un corps étranger. Savez-vous que l'État, la Région et les communes, à travers divers actes administratifs depuis 30 ans, se sont engagées à construire dans le quartier plus de 70.000 m² de logements dont pas un m² n'est sorti de terre ?

Confiant dans le fait que cette lettre vous convaincra de l'intérêt à suggérer à vos hôtes d'associer les premiers intéressés à vos travaux, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération,

Marc FRÈRE,

---

places de parking pour un immeuble (rue Belliard, 97-113 angle rue du Remorqueur) dont tout le monde sait qu'il fait l'objet d'un bail emphytéotique pour le Comité des Régions.

[2] Voir à cet égard la carte blanche de Réné SCHOONBRODT, ancien Président de l'ARAU et d'Inter-Environnement Bruxelles, fédération de plus de 80 comités d'habitants bruxellois, parue dans le journal *Le Soir* du 7 août 2001.

Président